

Baccalauréat en sciences sociales - régime coopératif (concentration développement international) - 6672

RESPONSABLE :

Gatineau

Mathieu Charron
Directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, postes 2354 et 2356.
Courriel : module.sc.sociales@uqo.ca

SCOLARITÉ :

90 crédits, Premier cycle

GRADE :

Bachelier ès arts

OBJECTIFS :

*EN VIGUEUR JUSQU'À L'AUTOMNE 2024

Objectifs généraux

Les études en développement international s'intéressent à l'analyse des problèmes de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine et cherchent à comprendre pourquoi certains pays se développent bien et d'autres non. Elles se penchent aussi sur les différents enjeux globaux, régionaux et locaux du développement et s'intéressent aux relations entre les acteurs internationaux et transnationaux dans le contexte actuel du développement des rapports Nord-Sud, des grandes ententes commerciales et de la montée des puissances dites émergentes (par ex. le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde).

Le programme de baccalauréat en sciences sociales (1) avec concentration en développement international s'adresse aux personnes qui ont un intérêt marqué pour le développement international et qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine. Il permet aux étudiant-es de suivre majoritairement des cours de développement international, tout en leur permettant de situer les études en développement international au sein des sciences sociales en explorant les dimensions culturelles, économiques, historiques, politiques et sociales des processus de développement. Ce programme comprend deux stages rémunérés obligatoires, mais non crédités, d'une durée minimale de 12 semaines à temps complet (35 heures et plus/semaine). Grâce à ces deux stages, la personne diplômée au régime coopératif possède une expérience pratique lui permettant de s'intégrer plus harmonieusement au marché du travail.

La concentration en développement international vise à :

- doter les étudiant-es d'une compréhension avancée des concepts, des courants de pensée, des pratiques d'intervention et des méthodes de recherche propres au développement international;
- amener les étudiant-es à bien saisir et à analyser, dans une perspective critique, les enjeux globaux, régionaux et locaux du développement;
- transmettre aux étudiant-es les compétences nécessaires pour bien comprendre et analyser le développement international, y intervenir et y contribuer;
- fournir aux étudiant-es une solide préparation tant au marché du travail qu'aux études supérieures.

(1) Les sciences sociales ont pour objet d'étude la société dans ses multiples dimensions : historiques, politiques, sociales, économiques et culturelles. Elles sont composées de plusieurs disciplines (communication, histoire, science économique, science politique, sociologie, etc.) et champs d'études (développement international, développement territorial, études autochtones, etc.) favorisant une perspective d'analyse particulière ou un objet d'étude spécifique.

*EN VIGUEUR À COMPTER DE L'HIVER 2025

Objectifs généraux

Les études en développement international s'intéressent à l'analyse des problèmes de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine et cherchent à comprendre pourquoi certains pays se développent bien et d'autres non. Elles se penchent aussi sur les différents enjeux globaux, régionaux et locaux du développement et s'intéressent aux relations entre les acteurs internationaux et transnationaux dans le contexte actuel du développement des rapports Nord-Sud, des grandes ententes commerciales et de la montée des puissances dites émergentes (par ex. le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde).

Le programme de baccalauréat en sciences sociales (1) avec concentration en développement international s'adresse aux personnes qui ont un intérêt marqué

pour le développement international et qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine. Il permet aux étudiant-es de suivre majoritairement des cours de développement international, tout en leur permettant de situer les études en développement international au sein des sciences sociales en explorant les dimensions culturelles, économiques, historiques, politiques et sociales des processus de développement. Ce programme comprend deux stages rémunérés obligatoires, mais non crédités, d'une durée minimale de 12 semaines à temps complet (35 heures et plus/semaine). Grâce à ces deux stages, la personne diplômée au régime coopératif possède une expérience pratique lui permettant de s'intégrer plus harmonieusement au marché du travail.

La concentration en développement international vise à :

- doter les étudiant-es d'une compréhension avancée des concepts, des courants de pensée, des pratiques d'intervention et des méthodes de recherche propres au développement international;
- amener les étudiant-es à bien saisir et à analyser, dans une perspective critique, les enjeux globaux, régionaux et locaux du développement;
- transmettre aux étudiant-es les compétences nécessaires pour bien comprendre et analyser le développement international, y intervenir et y contribuer;
- fournir aux étudiant-es une solide préparation tant au marché du travail qu'aux études supérieures.

Le régime coopératif donne accès à des stages rémunérés à temps complet d'une durée d'un trimestre chacun. Ce programme offre ainsi la possibilité de vivre des expériences professionnelles concrètes et facilite la transition vers le monde du travail. Lors de sa progression dans le régime, la personne étudiante se voit confier des responsabilités plus grandes, correspondant au niveau des connaissances acquises dans son programme.

Il est à noter que les personnes inscrites au régime coopératif doivent être inscrites à temps complet durant toute la durée des études, incluant le trimestre d'été qui s'étale du mois d'avril au mois d'août. Si une personne étudiante ne peut respecter cette condition, elle devra être redirigée vers le programme régulier et n'aura plus accès aux stages coopératifs. L'ensemble des conditions d'admissibilités au régime coopératif est indiqué dans le Guide de participation au régime coopératifs ou à la formation pratique intégrée.

(1) Les sciences sociales ont pour objet d'étude la société dans ses multiples dimensions : historiques, politiques, sociales, économiques et culturelles. Elles sont composées de plusieurs disciplines (communication, histoire, science économique, science politique, sociologie, etc.) et champs d'études (développement international, développement territorial, études autochtones, etc.) favorisant une perspective d'analyse particulière ou un objet d'étude spécifique.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingente
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TC	✓	✓		✓

TC : Temps complet

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent avec une cote de rendement de 23 et plus ou l'équivalent.

Tous-tes les candidat-es doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes :

- le test de français de l'UQO;
- l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC);
- le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones.

Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Note

Les reconnaissances des acquis feront l'objet d'une étude par le module. Un maximum de 10 cours (30 crédits) du programme pourraient faire l'objet d'une reconnaissance des acquis, et ce, uniquement dans la mesure où le plan de formation et les exigences de l'enseignement coopératif de l'Association

canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC)-Québec et d'Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail (ECAMT) Canada sont respectés.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 30 crédits dans un programme universitaire, avec une moyenne générale de 2,6 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tous-tes les candidat-es doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes :

- le test de français de l'UQO;
- l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC);
- le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones.

Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Note

Les reconnaissances des acquis feront l'objet d'une étude par le module. Un maximum de 10 cours (30 crédits) du programme pourraient faire l'objet d'une reconnaissance des acquis, et ce, uniquement dans la mesure où le plan de formation et les exigences de l'enseignement coopératif de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC)-Québec et d'Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail (ECAMT) Canada sont respectés.

Base expérience

Aucune admission sur cette base.

PLAN DE FORMATION :

Développement international

Cours obligatoires

APS1000	Activité préparatoire aux stages coopératifs
SSO1010	Stage coopératif en sciences sociales 1
SSO1020	Stage coopératif en sciences sociales 2 (SSO1010)
COM1243	Communications internationales
DEV1003	Développement communautaire dans le Sud
DEV1033	Genre et développement
DEV1043	Économie du développement
DEV1053	Interculturalité et développement
DEV1073	Théories du développement
DEV1083	Coopération internationale
DEV1093	Problèmes socio-économiques contemporains du sud
ECN1633	Économie contemporaine
ECN1643	Commerce, finance et développement
POL1223	Organisations internationales
POL1263	Système mondial et relations internationales
SSO1023	Processus de recherche en sciences sociales
SSO1033	Activité d'intégration des connaissances en sciences sociales
SSO1043	Méthodes quantitatives en sciences sociales
SSO1053	Méthodes qualitatives en sciences sociales

Cours optionnels

Choisir trente (30) crédits parmi la liste des cours optionnels suivante :

COM1023	Communication verbale
COM1233	Contrôle et manipulation de l'information
COM1283	Médias alternatifs
COM2323	Communication et rapports de genre
COM2353	Plan de communication
COM2393	La communication pour le changement social
COM2423	Information et actualité internationale
COM2443	Médias, sexualité(s) et société
DEV1006	Simulation des Nations Unies
DEV1023	Impérialisme, décolonisation et post colonies

DEV1063	Dimensions régionales du développement
DEV1103	Perspectives québécoises et canadiennes du développement international
DEV1123	Action et intervention humanitaires
DEV1133	Afrique : politique et sociétés
DEV1143	Asie : politique et sociétés
DEV1153	Moyen-Orient et Afrique du Nord : politique et sociétés
DEV1163	Amérique latine : politique et sociétés
ECN1453	Mondialisation : implications et prospective
REI1703	Emploi et salaire
REI1733	Politiques économiques et marché du travail (REI1703)
ECN1503	Économie comportementale et sociale
ECN1543	Mesure des phénomènes économiques
ECN1553	Microéconomie I : consommation, production et interventions économiques (ECN1633)
ECN1573	Macroéconomie I : agrégats et politiques économiques (ECN1633)
ECN1593	Économie dans une perspective historique
ENV1011	Comprendre l'urgence climatique
ENV1021	Comprendre les crises de la biodiversité
ENV1031	Faire face aux crises environnementales : Gouvernances et mobilisations
FIN1103	Économie et finance internationales (ECN1473)
GEO1283	Le monde dans une perspective géographique
GEO1333	Territoires, environnement et développement durable
GEO1373	Évaluation environnementale et aménagement du territoire
HIS1273	Histoire de l'Europe contemporaine : de 1815 à nos jours
HIS1343	Histoire de l'Outaouais
HIS1353	La diaspora francophone en Amérique du Nord
HIS1373	Histoire des Amériques
HIS1383	Le XXe siècle
HIS1403	Histoire de l'Asie
HIS1443	Histoire des Autochtones au Québec et au Canada
MNG1363	Dimension culturelle et gestion internationale (MNG1303)
MNG1573	Management
MNG1593	Comportement organisationnel
MNG1603	Management interculturel (MNG1573)
POL1063	Introduction à la pensée politique
POL1073	Fondements de l'analyse politique
POL1093	État et pouvoir économique dans les sociétés contemporaines
POL1123	Théories politiques contemporaines
POL1173	Systèmes politiques étrangers : États-Unis
POL1183	Politiques étrangères
POL1233	Histoire et théorie de la démocratie
POL1243	Histoire et théories du libéralisme
REI1723	Gestion des ressources humaines
REI1783	Élaboration et évaluation de programmes publics (REI1703 ou REI1733)
SOC2053	Sociologie du genre
SOC2473	Sociologie de l'environnement
SOC2683	Introduction à la sociologie autochtone
SSO1073	Activité thématique en sciences sociales
SSO2003	Villes et métropoles
TSO2493	Nouveaux risques sociaux et protection sociale
TSO2593	Travail social international

Cours d'enrichissement

Choisir douze (12) crédits parmi la banque de cours de l'UQO.

NOTES :

GESTION DU CONTINGEMENT

20 inscriptions à l'automne
10 inscriptions à l'hiver

La sélection des candidat-es est effectuée en respectant la répartition suivante entre ces catégories (1) (2) :

- Admission sur la base de DEC du Québec : 80 %
- Admission sur la base d'un diplôme équivalent au DEC du Québec : 10 %
- Admission sur la base d'études universitaires : 10 %

Pondération liée à la sélection pour chaque catégorie :

- a) Base d'admission DEC du Québec (100 points)
- La cote R est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidat-es
- b) Base d'admission diplôme équivalent au DEC du Québec (100 points)
- La moyenne cumulative est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidat-es
- c) Base études universitaires (100 points)
- La moyenne cumulative est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidat-es

(1) Les places qui seraient non comblées pour une catégorie pourraient être transférées à une autre catégorie.

(2) La base d'admission la plus susceptible de favoriser l'admission du candidat sera utilisée pour la décision.